



Circulaire n° 5433 du 05/10/2015

À la conquête des réseaux sociaux dans l'enseignement : usages professionnels et pédagogiques

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
 - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveau : primaire et secondaire, ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

Documents à renvoyer

- Non

Mot-clé :

Réseaux sociaux – Education aux Médias

Destinataires de la circulaire

- À Madame la Ministre, Présidente de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles primaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles secondaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs ;

Pour information :

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux Associations de Parents ;
- Aux Centres PMS.

Signataire

Ministre / Administration : Madame Joëlle MILQUET, Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance

Personne de contact au Cabinet

Isabelle Pistone	02/801 78 77	isabelle.pistone@gov.cfwb.be
------------------	--------------	--

Cellule Projets TICE – Direction Enseignement.be

Nathalie Bolland	02/690 80 26	nathalie.bolland@cfwb.be
Dominique Lucas	02/690 82 27	dominique.lucas@cfwb.be
Luana De Maggio	02/690 82 25	luana.demaggio@cfwb.be

Nombre de pages : 4

À la conquête des réseaux sociaux dans l'enseignement : usages professionnels et pédagogiques

Madame, Monsieur,

Les réseaux sociaux font plus que jamais partie de notre quotidien : adultes, adolescents et enfants profitent à tout moment et en tous lieux de ces espaces d'échanges et de partage d'informations.

Les plus-values pédagogiques des réseaux sociaux et leurs possibilités de développement professionnel étant multiples, les risques d'erreur liés à leurs usages ne doivent cependant pas être minimisés.

Les réseaux sociaux ont la particularité de réduire la frontière entre vie personnelle et vie professionnelle. C'est pourquoi, ils doivent être utilisés de façon réfléchie et être abordés avec prudence, de manière encadrée.

De même, en tant que professionnels de l'éducation, les enseignants sont amenés à être, le cas échéant, confrontés à différentes problématiques liées à ces usages au sein de votre établissement (plagiat, cyber harcèlement, publication d'images sans avoir obtenu l'autorisation de la personne concernée...). Par conséquent, la réputation numérique doit être le souci de tous.

Afin que les enseignants et élèves puissent profiter de la transition numérique en toute sécurité et respect, je vous invite à découvrir et à utiliser les **deux outils**, présentés ci-après, offrant aux enseignants des pistes de bon sens numérique et des pratiques d'usage au sein des classes :

1. Le Guide : « À la conquête des réseaux sociaux dans l'enseignement : usages professionnels et pédagogiques » :

Le guide « **À la conquête des réseaux sociaux dans l'enseignement : usages professionnels et pédagogiques** » que nous avons demandé d'élaborer pour les équipes pédagogiques comporte une série de conseils à l'intention des enseignants mais aussi des directions pour qu'ils puissent mieux appréhender et encadrer leurs usages professionnels et pédagogiques des réseaux sociaux.

Parmi les objectifs visés :

- Sensibiliser et outiller les professionnels de l'éducation à l'utilisation professionnelle des réseaux sociaux ;

- Inciter la communauté éducative à assurer l'utilisation réfléchie et responsable des réseaux sociaux et plus largement d'internet par tous ses acteurs et par les élèves ;
- Favoriser l'intégration des TIC en classe au service de la pédagogie.

Le guide que vous trouverez en annexe est **téléchargeable** via la plate-forme www.enseignement.be/tice et fait partie d'un dossier plus large, présenté au point suivant.

2. Un dossier « Réseaux sociaux » posté désormais sur la plate-forme www.enseignement.be/tice

Au sein du Service général du Pilotage du Système éducatif, la Cellule Projets TICE de la Direction Enseignement.be a, parmi ses missions, celle de **promouvoir et de soutenir l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication dans les pratiques pédagogiques des enseignants**. À ce titre, elle défend une approche pédagogique basée sur l'éducation et met en place des dispositifs visant à encourager l'utilisation des nouvelles technologies dans les classes.

Dans un souci d'intégration des TICE et de mise en avant des apports pédagogiques et motivationnels, le dossier sur les **réseaux sociaux** comprend un grand nombre de ressources identifiées et classées par thématique : articles scientifiques pédagogiques ou de développement de la pratique professionnelle, vidéos, tutoriels, trucs et astuces, communautés d'échanges de bonnes pratiques, liste de pédagogues à suivre pour faire de la veille...

Le dossier Réseaux sociaux est structuré autour de trois grands axes qui couvrent ces différents champs :

1/ « Éduquer aux réseaux sociaux » :

L'utilisation des réseaux sociaux en classe implique une acquisition de gestes techniques, mais aussi une réflexion approfondie sur ce que l'on peut ou non publier (questions légales), et sur ce que l'on veut ou non dévoiler de son intimité (identité numérique).

Cet axe du dossier propose aux enseignants un répertoire de bonnes pratiques, mais aussi des activités à mener en classe liées aux gestes techniques, aux aspects légaux (droit à l'image, droit d'auteur...) et citoyens, à la gestion de la problématique du cyber harcèlement, à la question de leur identité numérique, à la netiquette à adopter en ligne... Il pointe également les acteurs de terrain susceptibles d'apporter un soutien aux communautés éducatives en cas de problèmes rencontrés en lien avec l'usage des réseaux sociaux.

2/ « Éduquer avec les réseaux sociaux » :

Cet axe aborde l'utilisation des réseaux en classe en appui de l'apprentissage d'une matière. Il offre la possibilité aux enseignants de découvrir un répertoire de bonnes pratiques, des témoignages et retours d'expériences pédagogiques susceptibles de les inspirer positivement.

Les centaines d'expériences décrites viennent de Belgique ou d'autres pays francophones tels la Suisse, la France ou le Québec. Elles intègrent divers médias : Twitter, Facebook, Instagram, Scoop.it, Netvibes, Pinterest... et bien d'autres.

3/ « Travailler avec les réseaux sociaux » :

Cet axe permettra aux enseignants de découvrir quelques astuces pour qu'ils puissent utiliser les réseaux sociaux à des fins professionnelles. Ils découvriront des communautés de pratiques et des réseaux personnels d'apprentissage pour se tenir à jour sur les tendances en éducation.

En partageant, en faisant partie de communautés, l'enseignant nourrit et enrichit sa pratique. Il émet des idées, il lance des projets, organise sa veille informationnelle, se tient au courant de ce qui se fait ailleurs et collabore avec des homologues de toute nationalité.

Ils découvriront également des outils de curation de contenus leur permettant d'organiser et de suivre des informations et des experts sur internet, mais aussi de classer, de conserver et de partager leur propre veille.

Le nouveau dossier « Réseaux sociaux » est accessible via la plate-forme :
www.enseignement.be/tice

À l'heure d'une transition vers le numérique annoncée, le défi est lancé : exploiter les réseaux sociaux pour en faire un usage pédagogique et offrir ainsi une plus-value à tous les enseignements !

Pouvez-vous avertir vos enseignants et membres de votre équipe pédagogique de ces nouveaux outils et leur transmettre de manière numérique les différents outils ?

En espérant que ces deux outils suscitent grandement votre intérêt, je vous souhaite un excellent succès dans ce défi.

**La Ministre de l'Éducation, de la Culture et
de l'Enfance**

Joëlle MILQUET